

# MAS

## LES HÉLIANTHES



Établissement médico-social  
> Maison d'Accueil Médicalisée (MAS)

### Activité

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Hélianthes accueille en hébergement permanent des adultes handicapés nécessitant le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante et une surveillance médicale ainsi que des soins constants.

Ouvert depuis 1988, l'établissement est entièrement adapté pour le confort des résidents. Son personnel qualifié et expérimenté est un atout pour la qualité de la prise en charge des usagers.

Implantée sur le site du Centre de Soins Antoine de Saint-Exupéry à Vendin-le-Vieil, la MAS Les Hélianthes bénéficie d'une situation géographique favorable, proche du centre-ville de Lens, du Centre Hospitalier de Lens et d'une zone commerciale.

### Public pris en charge

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Les Hélianthes » accueille des personnes adultes des deux sexes, en situation de handicap présentant une grande dépendance et de ce fait une vulnérabilité importante.

La MAS « Les Hélianthes » est un lieu de vie proposant des aides à la vie courante : lever, repas, toilettes, soins..., et diverses activités structurées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement (activités physiques et motrices adaptées : piscine / activités sensorielles : esthétique, massage, stimulation, détente / activités cognitives : expression, activités manuelles et culturelles).

### Mode de prise en charge et places

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Hélianthes propose 69 places en hébergement permanent et 3 places temporaires.

Elle accueille des adultes handicapés en grande dépendance et présentant diverses situations de handicap :

- ✘ IMC : handicap moteur et troubles neurologiques associés dus à une atteinte ou une lésion du cerveau. Déficience intellectuelle moyenne à sévère associée.
- ✘ Polyhandicap : handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience mentale sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation.
- ✘ Déficience intellectuelle profonde : retard massif de toutes les acquisitions. Langage réduit à quelques mots ou phonèmes. Existence fréquente de troubles neurologiques associés (épilepsie). Perturbations relationnelles massives.
- ✘ Déficience intellectuelle sévère et modérée : comprend les personnes susceptibles au plus d'un apprentissage des gestes simples. Retard de développement psychomoteur. Une certaine autonomie est possible si environnement stimulant. Langage ayntaxique. La pensée se maintient au mode préopératoire.
- ✘ Trouble Envahissant du Développement (TED) dont l'autisme (autisme sévère)
- ✘ Handicap psychique avec déficience intellectuelle sévère associée
- ✘ Personnes en situation de handicap vieillissantes, personnes ayant besoin de soins spécifiques.

## Admission

Les dossiers d'admission sont envoyés, sur demande, à l'usager ou son représentant. Ils sont inscrits sur une liste d'attente.

L'entrée est prononcée, sur avis de la commission d'admission, par le directeur.

Les personnes vivant à la Maison d'Accueil présentent des situations complexes de handicap telles que définies par le décret n° 2009-322 du 20 mars 2009\*. Ces situations résultent :

« a) Soit d'un handicap grave à expression multiple associant déficience motrice et déficience intellectuelle sévère ou profonde et entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation ;

« b) Soit d'une association de déficiences graves avec un retard mental moyen sévère ou profond entraînant une dépendance importante ;

« c) Soit d'une déficience intellectuelle, cognitive ou psychique sévère ou profonde associée à d'autres troubles, dont des troubles du comportement qui perturbent gravement la socialisation et nécessitent une surveillance constante.\* »

\* Décret n° 2009-322 du 20 mars 2009 relatif aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie.



## Équipe pluridisciplinaire

- ✘ La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Hélianthes propose les services d'une équipe pluridisciplinaire comprenant du personnel éducatif, paramédical et médical. Les professionnels travaillent en étroite collaboration au service des résidents. Leur présence auprès des résidents est permanente (24 heures/24 et 365 jours par an).
- ✘ L'établissement comprend également du personnel administratif et des salariés en charge des services supports (restauration, maintenance, blanchisserie, hygiène des locaux et entretien, ...).

## Équipements

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Les Hélianthes dispose d'un nombre important d'équipements adaptés à la prise en charge des résidents :

- ✘ Salles d'activités (ateliers d'esthétiques, espace cognitif et sensoriel, ...)
- ✘ Salles de rééducation (kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie)
- ✘ Infirmerie
- ✘ Véhicules adaptés pour personnes à mobilité réduite
- ✘ Equipements mutualisés avec le Centre Antoine de Saint-Exupéry (pharmacie, ...)

## Services

- ✘ Salle polyvalente de réception
- ✘ Service social

### MAS Les Hélianthes

Rue Léon Droux 62880 VENDIN LE VIEIL

Tél. 03 21 79 53 00 / Fax : 03 21 79 53 53

masleshelianthes.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

